

## ADRESSES UTILES

### GÉNÉRAL

**L'assistant social** de ton établissement scolaire peut t'aider à faire face aux problèmes que tu rencontres dans ta vie quotidienne (maladie, logement, situation familiale...) : il t'informe sur tes droits, te guide vers d'autres personnes compétentes et t'accompagne dans tes démarches si besoin.

• **Les Centres sociaux** sont des établissements de quartier qui proposent aux habitants des activités sportives et culturelles, des expositions, des sorties, des rencontres et des animations. Leur personnel peut également répondre à des besoins très concrets : accompagnement dans des démarches administratives par exemple. Leur annuaire : [www.centres-sociaux.fr/reseau-federal/annuaire-2/](http://www.centres-sociaux.fr/reseau-federal/annuaire-2/)

• **Les Centres communaux d'action sociale** peuvent répondre à un besoin urgent d'hébergement, de repas, d'aide financière. Ils proposent également des points d'écoute et de rencontre sur des sujets du quotidien comme la recherche d'emploi par exemple. Dans les petites communes où il n'y a pas de centre communal d'action sociale, tu peux t'adresser à la mairie.  
<http://annuaire.action-sociale.org/organismes.php?statut=centre-communal-d-action-sociale-17>

• **Le Défenseur des droits** est une institution indépendante de l'État qui « veille au respect des droits et des libertés ». Toute personne ou organisation peut le saisir gratuitement si elle pense être discriminée, qu'elle constate par exemple qu'un policier, un gendarme, un agent de sécurité n'a pas respecté les règles de bonne conduite, qu'elle a des difficultés avec un service public (Caisses d'allocations familiales, Pôle Emploi, etc.) ou encore qu'elle estime que les droits d'un enfant ne sont pas respectés. Tu peux saisir le Défenseur des droits en ligne, en rencontrant directement un délégué, par téléphone au 09 69 39 00 00 ou par courrier gratuitement à l'adresse : **Défenseur des droits Libre réponse 71120 75 342 Paris Cedex 07**. Toutes les informations ici : [www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir](http://www.defenseurdesdroits.fr/fr/saisir)

De nombreuses associations offrent aux personnes en grande fragilité (sans-abris, mal-logés, migrants et réfugiés, mais aussi familles en difficulté), des aides financières, alimentaires, des hébergements d'urgence, des soins, de l'accompagnement scolaire et professionnel, des sorties culturelles, de l'aide aux vacances par exemple.

• **Le Secours catholique** 106, rue du Bac 75341 Paris Cedex 07 / 01 45 49 73 00 [www.secours-catholique.org/implantations](http://www.secours-catholique.org/implantations)

• **Les Restos du cœur** Coordonnées des associations départementales : [www.restosducoeur.org/associations-departementales](http://www.restosducoeur.org/associations-departementales)

• **Le Secours Populaire** Trouve la structure la plus près de chez toi : [www.secourspopulaire.fr/secours-populaire](http://www.secourspopulaire.fr/secours-populaire)

• **La Croix Rouge** 98 rue Didot 75694 Paris Cedex 14 01 44 43 11 00 [www.croix-rouge.fr/Pres-de-chez-vous](http://www.croix-rouge.fr/Pres-de-chez-vous)

• **Fondation Abbé Pierre** 3 rue de Romainville 75019 Paris 01 55 56 37 00 / Numéro de prévention expulsion : 0810 001 505. Agences régionales : [www.fondation-abbepierre.fr/actualites](http://www.fondation-abbepierre.fr/actualites)

• **Emmaüs France** Trouve la structure près de chez toi ici : <http://emmaus-france.org/ou-donner-ou-acheter/>

• **Les points « Information Jeunesse »** ont pour mission d'informer les jeunes sur l'orientation professionnelle et scolaire mais aussi sur la vie quotidienne. L'accueil est gratuit, personnalisé et sans rendez-vous. La carte de leur réseau est ici : [www.cidj.com/nous-rencontrer](http://www.cidj.com/nous-rencontrer)

### ÉCOLE ET ÉTUDES

Dans ton collège ou ton lycée, une des missions du **CPE** est de suivre les élèves dans leur scolarité. Il est aussi là pour veiller aux bonnes relations entre les élèves et faire le lien entre l'établissement et la famille des élèves.

• **L'Association de la fondation étudiante pour la ville**. Depuis 1992, l'Afev permet aux jeunes de quartiers défavorisés d'être accompagnés dans leur scolarité par des étudiants bénévoles. Ces derniers les aident dans leurs devoirs mais aussi pour l'orientation. Ils leur font aussi par exemple visiter l'université ou les emmènent au musée, au théâtre, etc. 26 bis rue château Landon 75010 PARIS / 01 40 36 01 01 <http://afev.org/>

De nombreuses autres associations proposent de l'aide aux devoirs. N'hésite pas à demander au CPE de ton établissement scolaire. Ou au Centre social de ton quartier ou même à la mairie.

• **Les CROUS** sont les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires. Ils ont pour objectif de faciliter les conditions de vie des étudiants via des aides financières, des résidences et restaurants

universitaires notamment. Carte et coordonnées des Crous : [www.etudiant.gouv.fr/pid33797-cid97582/les-crous-le-cnous-qui-sommes-nous.html](http://www.etudiant.gouv.fr/pid33797-cid97582/les-crous-le-cnous-qui-sommes-nous.html)

• **Les Centres d'information et d'orientation** ont pour principale mission d'informer les jeunes scolarisés et leurs familles sur les études, les formations professionnelles et les diplômés. Retrouve le CIO le plus près de chez toi sur [www.education.gouv.fr/pid24301/annuaire-accueil-recherche.html](http://www.education.gouv.fr/pid24301/annuaire-accueil-recherche.html).

### EMPLOI

• **Les Missions locales** accompagnent les jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur chemin vers l'emploi. Des conseillers t'aident à trouver une formation, faire ton CV... [www.mission-locale.fr/annuaire/](http://www.mission-locale.fr/annuaire/)

### FEMMES

• **Les Centres d'information sur les droits des femmes et des familles** accompagnent notamment les femmes dans les domaines de l'accès aux droits, de la lutte contre les violences sexistes, de l'emploi, de la santé, etc. Une centaine de centres en France : [www.infofemmes.com/v2/p/Contact/Liste-des-CIDFF/73](http://www.infofemmes.com/v2/p/Contact/Liste-des-CIDFF/73)

• **Le Planning familial** informe et accompagne dans le domaine de la sexualité et de la contraception. Il lutte également contre les violences faites aux femmes. Information, conseil et écoute au 0 800 0811 11 (appels anonymes et gratuits du lundi au samedi de 9h à 20h).

### HOMOSEXUALITÉ

• **SOS Homophobie** est une association qui lutte contre les discriminations et les agressions faites aux homosexuels, sur Internet, dans la rue, au sein de leur entourage (famille, amis, travail, etc.). Tu peux contacter SOS Homophobie anonymement au 01 48 06 42 41.

• **Le Refuge** est une association qui vient en aide matériellement aux jeunes lesbiennes, gays, bi et transsexuels, rejetés par leur famille, en leur proposant notamment un hébergement d'urgence, puis un accompagnement vers l'autonomie. Ligne d'urgence 24h/24 et 7j/7 au 06 31 59 69 50.

### ÉTRANGERS

• **Le Collectif National Droits de l'Homme Romeurope** regroupe une quarantaine d'associations et de collectifs locaux qui ont pour objet la défense des droits des personnes originaires d'Europe de l'Est, Roms ou supposés, vivant dans un bidonville, un squat, etc. Carte et coordonnées des membres du réseau : [www.romeurope.org/membres/](http://www.romeurope.org/membres/)

• **Le Gisti** (Groupe d'information et de soutien des immigrés) est une association de défense des droits des étrangers et des immigrés en France. Il mène une action de décryptage des textes de loi sur les droits de ces derniers. Il assure également une permanence juridique et forme les personnes qui travaillent concrètement auprès de ces populations. 3 villa Marcès, 75011 Paris. Permanence juridique au 01 43 14 60 66.

• **La Cimade** (Comité inter mouvements auprès des évacués) accueille dans ses permanences des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés. Elle dispose de quelques places d'hébergement d'urgence et agit dans les centres de rétention auprès des personnes détenues pour l'exercice de leur droit. Carte des comités locaux : [www.lacimade.org/en-region/](http://www.lacimade.org/en-region/)

• **SOS Racisme** est une association dont le but est de lutter contre le racisme et l'antisémitisme. Elle dispose d'un pôle juridique pour les victimes d'actes de racisme que tu peux contacter au 01 40 35 36 55 / 51 avenue de Flandre 75019 Paris.

• **La Ligue des droits de l'homme (LDH)** agit pour la défense des droits et des libertés de toutes et tous. Elle intervient sur l'ensemble du territoire à travers ses sections locales. Elle dispose également d'une permanence juridique qui offre des conseils personnalisés à contacter au 01 56 55 51 10. Siège : 138 rue Marcadet 75018 Paris. Standard : 01 56 55 51 00.

• **La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA)** lutte contre le racisme et l'antisémitisme via par exemple des interventions en milieu scolaire et propose une permanence juridique pour les victimes d'actes racistes et/ou antisémites, à contacter au 01 45 08 08 08 / 42 rue du Louvre 75001 Paris.

• **Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP)** œuvre en faveur des immigrés légaux et illégaux et contre les discriminations qu'ils peuvent subir. Il est à l'origine de la semaine d'éducation contre le racisme dans des établissements scolaires. 01 53 38 99 99 / 43 bd de Magenta 75010 Paris. <https://mrapp.fr/-Comites-locaux-.html>